



RAPPEL DE PRODUIT Présence de Listeria dans un fromage

par **La Rédaction du DL** | le 27/04/10 à 05h05

★★★★★ 1 vote | 490 vues | 0 commentaire

La préfecture de la Drôme indique qu'il est procédé au retrait de la vente du produit suivant : Bleu du Vercors - Sassenage - GAEC la Grange,

du fait d'un contrôle microbiologique qui a mis en évidence dans ce produit la

présence de *Listeria monocytogenes*. Ce produit a été vendu entre le 8 avril et le 20 avril, sous forme de fromage à la coupe, dans différents établissements de la Drôme (supermarchés, traiteurs, boulangerie, épiceries, restaurants...) et au Leclerc d'Echirolles dans l'Isère.

Il est demandé aux personnes qui détendraient ce produit, pour l'avoir acheté entre le 8 et le 20 avril dans un de ces établissements, de se rapprocher de leur point

de vente pour s'assurer qu'elles sont concernées par ce retrait ou de le détruire. En tout état de cause il convient de ne pas le consommer. Les personnes qui auraient consommé ce produit et qui présenteraient de la fièvre, isolée ou accompagnée de maux de tête, sont invitées à consulter leur médecin traitant. Les femmes enceintes, les personnes immunodéprimées et les personnes âgées doivent être particulièrement attentives à ces symptômes.

Paru dans l'édition 26C du 27/04/2010 (202542438940)